Joxe a proposé un plan de paix complet au F.L.N. fondé sur l'autodétermination

(De notre envoyé spécial Lucien BODARD).

ALGER, 28 octobre (par fil spécial).

JOXE a répondu à Ben Khedda. Jamais aucun membre du gouvernement français n'a exposé avec autant de force et de clarté les thèses françaises sur l'Algérie. C'est comme si le temps des ménagements verbaux était passé.

Désormais, on peut se faire une idée absolument précise de ce que doit être l'Algérie indépendante, selon les conceptions françaises.

1 La pierre de base : l'autodétermination

M. Joxe définit l'autodétermination comme :

« Le règlement d'ensemble d'une Algérie unitaire où les deux communautés vivraient en harmonie et en coopération avec la France. »

M. Joxe s'est aussi écrié :

« L'autodétermination est le principe des peuples à disposer d'eux-mêmes. Je dis que ce principe est le seul permettant l'établissement d'un Etat démocratique. Il est le seul moyen permettant à des hommes d'origines différentes de vivre ensemble. Il est le seul moyen permettant à une minorité de faire reconnaître son existence et de se faire respecter. »

Répliquant à Ben Khedda, qui souhaitait que les Français renoncent à l'autodétermination comme dépassée et dilatoire, M. Joxe s'est exclamé :

« C'est si nous abandonnions l'autodétermination que nous perdrions du temps. Car ce serait laisser à l'aventure une des deux grandes familles d'Algérie, la famille européenne, et il en résulterait des difficultés innombrables. »

2 Pour les Européens double nationalité

M. Joxe a parlé avec une extrême insistance des droits des Français d'Algérie et des garanties qui devraient leur être accordées. Il a commencé par défendre le principe de la double nationalité :

« En cas d'indépendance, on ne peut pas renoncer à sa nationalité. Quiconque est Français continue de participer à la communauté française. Chaque fois qu'il met le pied sur le territoire national, il a droit à la plénitude des droits d'un citoyen français. »

M. Joxe précise ensuite que si le Français d'Algérie est pleinement Français en France, il doit être traité comme un Algérien, français en Algérie.

« On peut être Français et vouloir être bon Algérien. En tant qu'Algérien, on doit jouir des droits et garanties accordés à tous les citoyens dans tous les Etats modernes. Les Français d'Algérie doivent participer à tous les organismes et à toutes les activités de l'Etat algérien. En plus, ils devront avoir le droit de garder leur langue, leurs croyances, leurs coutumes, leurs écoles, voir respecter leur vie, leurs biens et intérêts privés. »

3 Aide économique de la France

Non seulement les hommes seront égaux en Algérie, mais ils doivent s'associer pour le développement du pays. La prospérité selon M. Joxe, viendra de leur coopération et de l'assistance de la France. La France aidera le nouvel Etat et participera à son développement.

Appliquant ces principes au Sahara, qu'il reconnaît ne plus pouvoir être dissocié de l'Algérie, M. Joxe déclare :

« Il faut que la France soit présente au Sahara pour l'exploitation de ses richesses et de son pétrole. Elle doit aussi assurer la défense de ses propres intérêts et la sécurité de ses liaisons. »

M. Joxe a soin de préciser que cette action économique française doit s'étendre à toute l'Algérie.

4 Pacte d'association avec « toute » l'Algérie

Cette association étroite entre les Français d'Algérie et les musulmans d'une part, entre l'Etat français et l'Algérie indépendante d'autre part, ne peut provenir que d'un pacte solennel. A ce propos, M. Joxe déclare que :

« Serait sans valeur tout arrangement entre le France et un seul parti. Ce n'est pas assez d'une seule négociation et d'un seul accord. Ce que nous voulons, c'est une entente avec l'Algérie dans son ensemble. »

En somme, non seulement M. Joxe ne veut pas reconnaître l'indépendance sans, au préalable, l'autodétermination, des garanties aux individus, une association économique, mais il ne veut traiter qu'avec l'ensemble des éléments qui constituent le complexe Algérie. Il n'admet pas que l'Algérie ce soit seulement le G.P.R.A.

5 Appel aux bonnes volontés

M. Joxe, pour constituer cette Algérie harmonieuse et heureuse, lance un appel pathétique à tous les hommes de bonne volonté :

« Des comités de réconciliation se sont constitués à Sétif, à Tlemcen et ailleurs. Les Français et les musulmans qui y participent disent : « Cela ne peut pas durer. » On ne saurait trop encourager ces mouvements. Leur valeur est de venir du fond du sentiment populaire. De pareils élans valent mieux que n'importe quelle déclaration ou négociation officielle. La vérité, c'est qu'au milieu de cette effroyable tempête, des cris de haine après sept ans de guerre, il faut savoir voir loin. Sinon on risquerait un effondrement définitif. »

6 Exécutif provisoire plus tard

Cependant, pour fonder cette Algérie sur une coopération franco-musulmane qu'il juge conforme « au bon sens, à l'intérêt de tous, aux lois de l'histoire et de la géographie », M. Joxe ne veut rien brusquer. Loin de rejeter le F.L.N., il l'appelle à participer à l'œuvre commune. C'est ainsi qu'il semble préciser, en ce qui concerne les institutions de l'Algérie, que rien ne sera fait avant l'accord du F.L.N. sur les conditions françaises et sur l'autodétermination.

« En ce qui concerne les institutions, déclare M. Joxe, je m'exprimerai sans ambiguïté. On a parlé d'un exécutif provisoire. Il se peut, si les choses se passent comme elles devraient se passer, qu'on ait besoin d'une sorte d'autorité provisoire. Cela ne pourrait avoir lieu que lorsqu'on serait sur le point de procéder à l'autodétermination. Il y aurait alors intérêt à grouper des hommes en un organisme institué sous l'autorité du délégué général et à constituer une force publique chargée d'assurer la régularité du scrutin. »

Il semble, d'après ce contexte, que l'exécutif provisoire serait l'organisme chargé de procéder à l'autodétermination, après que le F.L.N. ait accepté celle-ci.

En somme, c'est le plan de paix français que Joxe vient de proposer au G.P.R.A., qui a fait connaître récemment le sien. Mais il semble que ce soit toute la conception de l'Algérie indépendante de Joxe qui soit à l'opposé de celle du G.P.R.A. de Ben Khedda qui veut, lui, un Etat arabe, autoritaire, populaire.

C'est ce qu'exprima un des auditeurs de la conférence de presse :

« Si une nouvelle négociation s'ouvre, elle risque de se heurter à l'incompréhension réciproque des participants. On dirait que Joxe et Ben Khedda ne parlent plus le même langage. Chacun d'eux veut la paix, mais sa paix. »

A Alger, le plupart des musulmans sont déçus. Reprenant la phrase de Ben Khedda, ils disent : « Cela va nous faire perdre du temps. »

Ce sont surtout les jeunes qui parlent ainsi. Par contre, un certain nombre de notables sont favorables à une association qui défendrait leurs intérêts matériels.

Les réactions des Européens sont diverses. L'O.A.S. traite la conférence de M. Joxe par le mépris, pour le moment. Un certain nombre de Français d'Algérie, voyant la fermeté de M. Joxe sur les garanties, reprennent courage. Les autres caressent l'espoir que cette fermeté amènera la rupture.

Joxe expose aux journalistes les thèses françaises sur l'Algérie

Tunis : « Nous sommes aussi pour l'autodétermination » disent les Algériens

TUNIS, 28 octobre (dépêche « France-soir »). — Il n'y a pour le moment à Tunis aucune réaction officielle du G.P.R.A. à la déclaration de M. Louis Joxe.

Avant de réagir, les leaders du F.L.N. tiennent à en étudier le texte minutieusement. Cependant, les milieux du G.P.R.A. tenaient cette nuit déjà à souligner deux points :

1 « Nous sommes aussi pour l'autodétermination »

« M. Joxe, disent-ils, présente les deux procédures en laissant entendre que la première, l'autodétermination, est celle du gouvernement français.

» Or, si nous estimons que la procédure indépendance est logique aujourd'hui après les discours du général de Gaulle, nous n'en demeurons pas moins disposés à reprendre le dialogue sur la base de l'autodétermination. Cela d'ailleurs a été affirmé par Benyoussef Ben Khedda. »

2 « Inquiétude devant l'alternative autodétermination-partage »

C'est avec une certaine inquiétude que ces mêmes milieux déclarent d'autre part :

« Dans sa conférence de presse, M. Joxe semble laisser entendre que la position française offre un choix : soit l'autodétermination, soit le partage.

» Ce serait là un fait nouveau. »

Appel de Ben Khedda avant le 1er novembre

Une autre question retient actuellement toute l'attention des responsables algériens : la préparation de la « Journée nationale du 1er novembre ». Ben Khedda en rappellera le sens dans un appel au peuple algérien qui sera diffusé lundi soir 30 octobre et plusieurs fois dans la journée de mardi.

Le commentateur de la « Voix de l'Algérie » (radio algérienne de Tunis) a insisté hier soir sur le fait que les manifestations auront pour principal objectif de démontrer que si « le peuple algérien est pour l'indépendance il n'en est pas moins partisan de la cohabitation avec les Européens ».

« C'est la faute à Salan » dit Lagaillarde

transféré aux Canaries

MADRID, 28 octobre (U.P.I.). — Les activistes français Pierre Lagaillarde, Joseph Ortiz et les exc colonels Antoine Argoud et Jean Lacheroy ont quitté hier Madrid à bord d'un avion militaire espagnol pour Palem (une des îles Canaries), leur nouveau lieu de résidence surveillée.

Avant le départ les activistes ont transmis à l'agence américaine U. P. I. le communiqué suivant :

« Malgré le traitement indigne qui nous est infligé par le gouvernement espagnol et que nous savons devoir aux pressions exercées par le général Salan, nous avons décidé de continuer la lutte jusqu'à la victoire.

» Nous avons réalisé l'unité d'action sur la base de « l'appel aux Français ».

» Nous avons confirmé un directoire exécutif de cinq membres présidé par le colonel Argoud. »

BOURGUIBA : « Les étrangers bénéficieront de toutes les garanties »

TUNIS, 28 octobre (A.F.P.). — « C'est pour souligner l'importance que nous attachons à la bataille économique, bien que celle de l'évacuation ne soit pas encore terminée, que j'ai tenu à présider cette cérémonie », déclara hier M. Bourguiba qui s'était rendu à Korba pour inaugurer les travaux de construction d'un nouveau barrage dans le Cap Bon.

Le chef de l'Etat tunisien a fait remarquer que la bataille pour l'économie et celle pour l'évacuation n'étaient que les aspects complémentaires d'une même lutte pour assurer la dignité du peuple.

Evoquant le problème de « certains cadres étrangers » qui travaillent en Tunisie, M. Bourguiba a précisé :

— Le gouvernement veillera à ce que les étrangers bénéficient de toutes les garanties qui leur sont dues.

Le Parquet s'oppose à la mise en liberté provisoire d'El Campesino

Le juge d'instruction de Pau a ordonné hier la mise en liberté provisoire de l'ex-général républicain espagnol « El Campesino », et sa mise en résidence surveillée à l'île de Brehat.

Mais le parquet a fait immédiatement appel de l'ordonnance de mise en liberté provisoire. La Chambre des mises en accusation aura à statuer dans le délai d'un mois.

[El Campesino avait été mis en résidence surveillée en septembre, puis arrêté le 9 octobre, à la suite d'un coup de main tenté par une quinzaine de ses partisans en Espagne. Il fut inculpé de détention d'armes et d'explosifs. Les mesures prises à son encontre coïncidaient avec l'arrestation des activistes français réfugiés en Espagne — dont le régime est aujourd'hui transformé en résidence surveillée.]

HOMONYMIE

En raison de la confusion commise par certains de ses amis, le commandant Georges-Frédéric POST nous prie de préciser qu'il n'est pas la victime de l'attentat du 31 octobre à Alger. C'est en effet le commandant René-Albert-Eugène POSTE qui a été tué par des terroristes.

Joxe expose aux journalistes les thèses françaises sur l'Algérie

Service d'ordre renforcé à Oran, où 8 attentats FLN ont fait 7 blessés

ALGER, 28 octobre (A.F.P., U.P.I.).

SERVICE d'ordre renforcé à Oran où huit attentats terroristes au revolver ont fait hier sept blessés (dont un lycéen européen de 17 ans). La police oranaise se demande si cette brutale recrudescence du terrorisme F.L.N. ne vise pas à « chauffer » l'opinion européenne avant les manifestations musulmanes du 1er novembre.

Une grenade lancée sur le marché de Lamarine, village du Bachaga Boualem, vice-président de l'Assemblée nationale, a fait 2 morts et 27 blessés, tous musulmans.

Il y a eu, hier, en Algérie, 18 explosions de plastic, dont 11 à Alger. Dans cette ville, deux activistes armés de mitraillettes ont ligoté les concierges de la Bibliothèque nationale, au-dessus du Forum, et ils ont fait sauter à l'intérieur du bâtiment, trois bombes au plastic.

« Je ne sais rien », répète la gardienne de la villa de Salan plastiquée hier à Alger

ALGER, 28 octobre (A. F. P.). — Toutes les vitres brisées, un mur noirci, une balustrade de pierre fendillée, telles sont les traces de l'attentat au plastic commis jeudi soir, peu avant 20 heures, contre la villa algérienne de l'ex-général Raoul Salan.

— Je n'ai rien entendu et je ne sais rien, a répondu aux journalistes qui l'interrogeaient la gardienne de la villa, une femme de type eurasien engagée par Salan alors qu'il était capitaine). Elle est l'unique habitante de la maison.

FREY : « 5.697 musulmans dans les camps de métropole »

« ACTUELLEMENT 5.697 musulmans sont assignés à résidence dans divers camps de la métropole. Depuis l'interdiction faite aux musulmans de circuler la nuit, les attentats contre les policiers ont cessé », a déclaré M. Frey, ministre de l'Intérieur, devant la commission des Finances de l'Assemblée, qui examinait son budget.

Le ministre de l'Intérieur a apporté les précisions suivantes en réponse aux questions de membres de la commission :

● Les victimes d'attentats au plastic seront indemnisées : pour les dommages corporels dans le cadre de la législation actuelle ; pour les dommages matériels des crédits spéciaux seront demandés au Parlement.

● 2.000 gendarmes assureront le service d'ordre en Corse, à l'occasion du voyage du général de Gaulle (7 novembre).

Enquête officielle sur les sévices dont auraient été victimes des musulmans à Paris

déclare le ministre de l'Intérieur

TOUTE violence grave qui aurait été exercée contre des musulmans arrêtés à la suite des récentes manifestations parisiennes sera sévèrement sanctionnée. Cette déclaration a été faite hier après-midi à la commission des Finances de l'Assemblée nationale par le ministre de l'intérieur.

Roger Frey a en effet prescrit une enquête, bien que le préfet de Police, qui s'expliquait hier soir à la tribune du conseil municipal, n'y ait point fait allusion, pas plus qu'il ne répondit aux questions posées au sujet des sévices dont auraient été victimes des musulmans (sauf pour dire qu'on cherchait à identifier les noyés).

Cette enquête ne peut qu'être bien accueillie par les éléments sains de la police parisienne, dont le « Comité provisoire de défense » déclare :

« S'il s'avère que des actes regrettables ont été commis, ils ne pourraient être le fait que d'éléments agissant hors de tout contrôle et au mépris d'ordres reçus, et ne sauraient en aucun cas être couverts par les organisations formées en comité. »

Discussion en Conseil des ministres

Les méthodes de répression avaient d'ailleurs été évoquées jeudi en conseil des ministres, à l'occasion d'un exposé de Roger Frey sur les manifestations musulmanes. Plusieurs membres du gouvernement, en particulier Michel Debré, s'étaient élevés contre les actes de brutalité commis le 17 octobre. Le général de Gaulle était alors intervenu pour demander que, si la preuve des sévices pouvait être apportée, des sanctions impitoyables fussent prises.

L'affaire sera sans doute évoquée de nouveau lundi (le conseil des ministres se réunit ce jour-là, en raison des fêtes de la Toussaint) à propos des mesures arrêtées par Roger Frey pour faire face à d'éventuelles manifestations musulmanes le 1er novembre, date anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne.

5.000 C.R.S. à Paris

L'agitation peut prendre d'autant plus d'ampleur que le parti communiste vient de lancer l'appel suivant :

« Pas une usine, pas une localité, pas un immeuble important ne doit rester sans un débrayage, une manifestation, une réunion, une déclaration, au cours de la semaine qui vient. »

Le préfet de Police a pris ses précautions : 5.000 C.R.S. et gendarmes mobiles arrivent aujourd'hui à Paris. Les musulmans seront surveillés dans les bidonvilles, ils ne pourront emprunter les artères de grande circulation, tout cortège sera tronçonné et dispersé. Au ministère de l'Intérieur, on ne pense d'ailleurs pas que le F.L.N. puisse dans l'immédiat se livrer à une très forte agitation.

47 voix contre 30 pour la police

Au conseil municipal, hier, le préfet de Police a dû répondre aux critiques de la droite, qui reproche au gouvernement sa politique algérienne et sa clémence à l'égard du F.L.N., et de la gauche, qui condamne les sévices dont furent victimes certains musulmans après leur arrestation.

Maurice Papon justifia les mesures prises par lui depuis trois ans, notamment pour prévenir les attentats, dont le nombre décrut en 1959, mais augmenta, reconnut-il, dans des proportions considérables en 1961.

Une motion présentée par l'U.N.R., la droite et le M.R.P., rendant hommage à la police parisienne, a finalement été votée par 47 voix contre 30, les neuf socialistes s'étant abstenus.

Roger Frey eure une autre occasion qu'en conseil des ministres de fournir les résultats de l'enquête ordonnée par lui, puisque deux leaders politiques, Gaston Defferre et Jacques Duclos poseront des questions au gouvernement mardi prochain au Sénat.

J. F.

Cette jeune Italienne est opérée sous hypnotisme

MILAN, 28 octobre (U.P.I.). — Cette jeune Italienne, Pierina Menegazzo a subi en souriant une opération de l'appendicite à l'hôpital de Milan. Pierina se trouvait en effet sous hypnotisme et n'a ressenti la douleur. A son chevet les chirurgiens avaient installé un magnétophone ; et pendant toute son opération, Pierina n'a pas cessé de parler, et de décrire les sensations qu'elle éprouvait. Une fois l'opération terminée, elle s'est éveillée de son sommeil hypnotique pour demander aux médecins : « Quand vais-je être opérée ? »

BALLET DE CHARS DANS BERLIN

Jeux dangereux à Berlin, où chars américains et soviétiques ont pris position face à face, vendredi soir.

● A MOSCOU, Khrouchtchev, dans son discours de clôture du débat du XXIIe Congrès du P.C., a durci le ton : « Les Occidentaux veulent que nous garantissions le passage facile d'espions et de saboteurs (à Berlin). S'imaginent-ils que tout leur est permis ? Adenauer est le principal démon qui inspire la politique occidentale. La reprise des essais nucléaires soviétiques est justifiée par la nécessité de renforcer notre défense en raison des menaces directes et du danger de déclenchement d'une nouvelle guerre. »

Ce qui s'est passé

Pour la seconde fois en trois jours, les troupes américaines ont été à 2 h. 30 en état d'alerte. Au poste de la Friedrichstrasse — seul passage entre les deux Berlins — peu après 16 heures, trois jeeps militaires escortant une Volkswagen portant immatriculation de l'armée américaine se présentent et font une incursion de 300 mètres en secteur soviétique en trois minutes, 10 chars l'ont suivi, couvrant l'opération depuis le secteur U. S., puis se retirent. De l'autre côté, sept chars « Staline » apparaissent puis repartent. Les chars « Patton » reviennent, les « Staline » aussi.

A minuit, quinze nouveaux chars « Staline » arrivaient en renfort au centre de Berlin-Est.

Depuis la fin de la guerre, Berlin est occupé conjointement (en principe) par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. C'est à ce régime que les Soviétiques veulent mettre fin. Le 13 août, ils ont coupé Berlin en deux, mais laissant toujours pénétrer dans leur secteur les militaires et les ressortissants civils alliés.

Cependant, depuis dimanche, les « vopos » (agents de police est-allemands, gouvernement de Pankov, à qui les Soviétiques veulent livrer leur secteur de Berlin) demandant les papiers des civils.

Lorsque des militaires américains ou français se présentent en civil dans des voitures de l'armée (à quoi les « vopos » devraient reconnaître qu'ils sont des soldats alliés), ils refusent de se laisser contrôler et font demi-tour. Mais, de temps en temps, les Américains envoient une expédition symbolique : une voiture avec des civils (la Volkswagen) sous escorte armée (les jeeps) surveillée à distance par des chars. Les « vopos » laissent passer.

Les ambassadeurs français et américain ont protesté hier au Kremlin, attirant l'attention sur « les graves conséquences » de ces contrôles. Les Anglais n'ont pas protesté, car leurs militaires en civil — a précisé hier le Foreign Office — passent en montrant leurs papiers par la vitre, sans laisser les « vopos » les prendre.

Les autorités américaines ont interdit depuis hier soir à leurs ressortissants civils d'aller à Berlin-Est.

Possibilité de détente

● Les Américains ont ménagé une possibilité de détente. Tout en protestant, l'ambassadeur américain à Moscou a fait « certaines ouvertures ». Cependant elles n'ont pas eu de résultat.

« L'entrevue n'a pas été satisfaisante », a dit la nuit dernière le porte-parole du département d'Etat.

« Des entretiens urgents et graves sont nécessaires entre les gouvernements intéressés », a dit — selon A.P. — une personnalité américaine.

● Notre envoyé spécial permanent à Washington A. de Segonzac câble :

« En amenant des troupes et des chars dans Berlin-Est, pour la première fois depuis 1953 (émeutes de Berlin), les Soviétiques reconnaissent leur responsabilité dans cette partie de la ville. Ce que les Américains reprochent aux Soviétiques, c'est de laisser les Allemands de l'Est (dont l'Occident ne reconnaît pas le gouvernement) changer unilatéralement les règles de passage dans Berlin-Est. Avec les Soviétiques on peut négocier le contrôle des papiers, demander des compensations (par exemple d'autres points de passage). De tels pourparlers pourraient amorcer une négociation plus vaste sur le problème de Berlin. »

● Dans son discours au XXIIe Congrès, K a répété :

« Si l'Ouest montre un désir réel de régler honnêtement le problème allemand, nous n'hésiterons pas pour signer un traité de paix avant le 31 décembre. Nous ne sommes pas superstitieux. Nous sommes prêts à rencontrer les représentants occidentaux, pour préparer des négociations fructueuses. »

Maurice DELARUE.

● « Renfort de 50.000 G.I's en Europe d'ici à janvier », annonce M. Gilpatric, ministre adjoint de la Défense U.S., à Londres.

« La police parisienne a fait tout son devoir lors des manifestations algériennes »

déclare M. Papon au Conseil municipal

DES enquêtes judiciaires sont en cours pour identifier les corps des Algériens récemment repêchés dans la Seine et le canal Saint-Denis, a révélé M. Papon, hier soir, au Conseil municipal de Paris.

La réunion extraordinaire du Conseil municipal était consacrée aux manifestations musulmanes du 17 octobre et aux explications du préfet de police à ce sujet. Ses explications furent longues et détaillées. Parlant pendant plus d'une heure et demie, parfois sur un ton véhément et indigné, lorsqu'il évoquait les agressions lancées contre la police parisienne, le préfet de police a notamment précisé :

— La police parisienne a fait tout son devoir dans des conditions difficiles... L'ordre sera maintenu en toutes circonstances. Mais craignez que le moral de la police ne soit atteint, comme celui de l'armée, en raison des attaques et des infâmies qu'elle supporte.

» Le nombre d'attentats F.L.N. était passé de 447 en 1957 à 225 en 1960. Mais il y eut cette année, en septembre et en octobre, une brusque flambée de terrorisme : (124 attentats), qui portent à 291 le total provisoire de 1961.

« Le couvre-feu est efficace »

« Des mesures (le couvre-feu pour les musulmans) furent alors prises. Elles se sont révélées efficaces. Les attentats ont cessé. Il ne faudrait pas que ces mesures soient maintenant attaquées, parce qu'elles sont efficaces. »

— C'est parce que son ayatème était bloqué que le F.L.N. a cherché une riposte. Pour inciter les Algériens à manifester dans la rue le 17 octobre, on leur a dit : « La police n'intervendra pas. Un émissaire venu de Tunis prendra la parole sur la place de la Concorde. »

— La préfecture de police n'a été informée que dans la nuit du 18 au 17 des projets de manifestations F.L.N. pour le lendemain.

M. Papon rappelle ensuite les nombreux attentats terroristes dont les policiers ont été victimes et s'oppose aux allégations du F.L.N. selon lesquelles ces policiers auraient été frappés en raison de leur conduite personnelle. Ils ont été tués à l'aveuglette, uniquement parce qu'ils portaient l'uniforme, a-t-il dit. M. Papon, qui ajoute que le nom de l'un d'eux, le brigadier Grand-Jouan, « a été livré au F.L.N. par un avocat ».

— Le bilan de la répression après le 17 octobre est le suivant : 14.394 Nord-Africains arrêtés. Depuis, 800 ont été refoulés ; 2.300 sont encore retenus dans des centres d'identification ; les autres relâchés. Il est maintenant confirmé qu'aucun membre du service d'ordre n'a été blessé par balle. Enfin, après s'en être pris à « ceux qui se déchaînent contre la police », le préfet conclut : « qu'envers et contre tous elle continuera à faire son devoir ».

Avant cette intervention, applaudis par la droite et le centre, trois orateurs s'étaient succédé à la tribune.

Le premier d'entre eux, M. Frédéric-Dupont, parle de « l'occupation de la capitale par 30.000 manifestants pendant plusieurs heures », demande l'augmentation des effectifs de la police, et s'écrie : « On arrête les tueurs, mais aucun d'eux n'a été exécuté. La justice est paralysée. Le régime des prisons est des plus libéraux à l'égard des détenus F.L.N. »

MM. Giraud (S.F.I.O.) et Claude Bourdet (P.S.U.) s'élèvent contre le couvre-feu, les discriminations raciales et les brutalités contre des musulmans déjà appréhendés.

M. Bossus (communiste) demande des sanctions contre les chefs de police qui ont donné l'ordre de tirer devant les musulmans.

Répression aggravée demande la majorité

A l'issue de ce débat, le Conseil municipal, par 47 voix (indépendants, action municipale, U.N.R., Centre républicain et M.R.P.) contre 20 (29 communistes et 1 P. S.U.) et 9 abstentions (S.F.I.O.) a adopté une motion qui « demande que la répression contre les tueurs du F.L.N. soit accélérée et aggravée » et exprime aux 32 veuves et 83 orphelins de la police parisienne sa sollicitude effectueuse et adresse à la police, dont le Conseil municipal veut faire cesser l'hécatombe, l'expression de sa confiance et de sa gratitude ».

Mohamed Badache (*disparu après sa plainte*) retrouvé blessé à l'hôpital Broussais

La jeune Algérien Mohamed Badache, qui avait disparu, après avoir porté plainte contre des policiers qui, affirmait-il, avaient tenté de l'étrangler dans le bois de Meudon, a été retrouvé hier gravement blessé à l'hôpital Broussais.

C'est grâce à des indications d'Algériens relâchés des centres d'internement que Badache, après plus d'une semaine de recherches, a été retrouvé par son avocat, Me Charles Lederman.

Le jeune Algérien avait été arrêté, le 19 octobre dernier, à son hôtel, rue Mademoiselle, dans le 15e. Il avait porté plainte auprès du juge pour tentative d'homicide volontaire. Badache déclare avoir été battu après son arrestation.

La manière dont il affirme avoir été traité par la police explique-rait son admission à Broussais. Le juge d'instruction Bonnefoi devait l'entendre aujourd'hui à l'hôpital.

Le curé de Montreuil : « Je connais un Algérien qui a été ramassé trente-quatre fois »

« Le traitement que la police inflige aux Algériens musulmans est une faute contre le France. Je connais un Algérien père de famille, honnête travailleur, comme l'on dit, mais qui a été « ramassé » 34 fois et conduit au Centre de triage de Vincennes. »

C'est en ces termes que l'abbé Depierre, curé de Montreuil, s'est élevé hier soir au cours d'une conférence de presse contre l'interdiction édictée par le préfet de police d'un meeting qui devait avoir lieu à la Mutualité contre « Le racisme et la violence ».

« Les retonnades s'amplifient de plus en plus depuis le début de septembre, ajoute M. d'Astier de La Vigerie. La police a répondu par une chasse à l'homme monstrueuse à la manifestation pacifique de 30.000 musulmans à Paris. »